

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



UNIVERSITÉ
PARIS DESCARTES

UNIVERSITE PARIS 5 UNIVERSITE PARIS DESCARTES

DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-2

Vu la loi n°84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur,

Vu l'arrêté du Président de l'Université René Descartes-Paris 5 relatif au Diplôme Interuniversitaire ANATOMIE APPLIQUEE A LA CHIRURGIE PLASTIQUE en date du 1er juin 2004

Vu les pièces justificatives produites par M. MUHAMMAD SUFFEE, né le 9 juin 1981 à PAMPLEMOUSSES (ILE MAURICE), en vue de son inscription au Diplôme Interuniversitaire ANATOMIE APPLIQUEE A LA CHIRURGIE PLASTIQUE

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE ANATOMIE APPLIQUEE A LA CHIRURGIE PLASTIQUE**

est décerné à **M. MUHAMMAD SUFFEE**

au titre de l'année universitaire 2012-2013.

Le Directeur de l'Unité de Recherche et de Formation

Charbel MASSAAD

Fait à Paris, le 3 octobre 2013

Le Président

Frédéric DARDEL

0004018

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



UNIVERSITÉ
PARIS DESCARTES

UNIVERSITE PARIS 5 UNIVERSITE PARIS DESCARTES

DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-2

Vu la loi n°84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur,

Vu l'arrêté du Président de l'Université René Descartes-Paris 5 relatif au Diplôme Interuniversitaire ANATOMIE CHIRURGICALE DE LA TÊTE ET DU COU en date du 1er juillet 2003

Vu les pièces justificatives produites par M. MUHAMMAD SUFFEE, né le 9 juin 1981 à PAMPLEMOUSSES (ILE MAURICE), en vue de son inscription au Diplôme Interuniversitaire ANATOMIE CHIRURGICALE DE LA TÊTE ET DU COU

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME INTERUNIVERSITAIRE ANATOMIE CHIRURGICALE DE LA TÊTE ET DU COU**

est décerné à **M. MUHAMMAD SUFFEE**

au titre de l'année universitaire 2012-2013.

Le Directeur de l'Unité de Recherche et de Formation

Charbel MASSAAD

Fait à Paris, le 12 septembre 2013

Le Président

Frédéric DARDEL

0003941